



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

PETRA IGNARIA

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18 Fax : 04.93.08.51.29
Courriel : mairiedepierrefeu@wanadoo.fr

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mil dix sept, le 15 septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Marc BELVISI, Maire.

Étaient présents : Mmes Jacqueline PIAZZA, Véronique COBALEDA, Jill OATES, M Jacky PONSOT, Sylvain ARBAUD

Absent représentés : Mme Annick FERNANDEZ à M. Marc BELVISI, M Jean-Marc FARNETI à Mme Jacqueline PIAZZA, M. Lionel BERNARD à M. Jacky PONSOT

Absent : Mme Danièle MATILLO

Secrétaire de séance: M. Jacky PONSOT

Ordre du Jour

- 1. Approbation du PV du dernier conseil municipal**
- 2. Renouvellement contrat accueil-secretariat**
- 3. Rapport annuel 2016 SIEVI Eau Potable**
- 4. Rapport annuel 2016 SIEVI SPANC**
- 5. Retrait de la Métropole Nice Cote d'Azur du SDEG**
- 6. Dossier de subvention pour engin de chantier**
- 7. Electrification Rurale extension de réseau, Route du Planet, dossier Julien MIQUELIS**
- 8. Questions diverses**

M. le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 18 h 30, M. Jacky PONSOT est nommé secrétaire de séance.

Avant l'adoption de l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'élection de Monsieur Charles-Ange GINESY, Président de notre Communauté de Communes à la tête du Département ainsi que du SDIS 06.

Il donne la parole à Mme Véronique COBALEDA, qui fait un petit point sur la rentrée scolaire, qui malgré le départ de Blanche en tant qu'ATSEM, c'est très bien passée. Les enseignantes et les parents semblent satisfaits du travail qu'effectue Inès à ce poste. Etant donné la mise à disposition d'Inès à l'école, c'est Madame Aline ROL qui s'occupe de la cantine et du ménage des locaux. L'effectif est stable avec 33 enfants.

1. Adoption du PV du précédent Conseil

Adopté à l'unanimité

2. Renouvellement Contrat accueil-secretariat



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

PETRA IGNARIA

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18 Fax : 04.93.08.51.29
Courriel : mairiedepierrefeu@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2017

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de renouveler le poste créé l'année dernière pour l'accueil et le secrétariat de la mairie.

En effet, vu le gros retard accumulé durant l'année 2016, auquel s'ajoute tous les nouveaux dossiers de l'année 2017, ainsi que beaucoup de nouveaux projets pour 2018, il est important de poursuivre l'effort engagé afin d'assurer la bonne marche administrative de la commune.

Monsieur le Maire indique que tous ces motifs constituent un accroissement temporaire d'activité important et propose la reconduction du contrat basé sur un CDD de 1 an pour une durée hebdomadaire de travail de 20 heures.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Rapport Annuel 2016 SIEVI Eau Potable

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le service public de distribution de l'eau potable a été transféré au SIEVI au 1^{er} janvier 2010.

Depuis cette date, c'est ce syndicat intercommunal qui est chargé d'établir et de rendre public le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ce rapport pour l'année 2016. Il indique que pour 2016, les taxes sur l'eau ont légèrement baissés, on retrouve donc cette baisse sur la facturation des abonnés, le m³ d'eau étant à 1,95 €.

De gros programmes de travaux sont prévus pour 2017-2018, avec plus d'1 million d'investissement prévu pour l'usine de BOUYON et la poursuite des renouvellements et extensions des réseaux des communes membres.

Des travaux sont aussi prévus pour PIERREFEU, avec le renforcement du réseau au vieux village courant juin, d'autres ont déjà été réalisés comme le renfort de réseau sur la route de Gilette.

Notons que malgré la sécheresse que nous avons connu cet été et qui est malheureusement toujours d'actualité, la commune n'a pas connu de problème d'eau.

Monsieur le Maire donne lecture des principales informations contenues dans ce rapport et précise que l'intégralité des documents est consultable en Mairie, sous forme papier et sous forme dématérialisée en format PDF.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Rapport Annuel 2016 SIEVI SPANC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le service public d'assainissement non collectif est assuré par le SIEVI depuis le 14 mars 2006. Depuis cette date, c'est ce syndicat intercommunal qui est chargé d'établir et de rendre public le rapport annuel sur le service public non collectif (SPANC)

Monsieur le Maire donne lecture des principales informations contenues dans ce rapport et précise que l'intégralité des documents est consultable en Mairie, sous forme papier et sous forme dématérialisée en format PDF.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible de demander des subventions au SIEVI, pour financer la mise aux normes des fosses septiques à réhabiliter d'urgence.



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

PETRA IGNARIA

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18 Fax : 04.93.08.51.29
Courriel : mairiedepierrefeu@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2017

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

5. Retrait de la Métropole NCA du SDEG

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que la Métropole Nice Côte d'Azur souhaite aujourd'hui se retirer du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz des Alpes-Maritimes, afin de constituer, es qualité, une autorité organisatrice de distribution d'énergie autonome (AODE), par délibération en date du 13 mars 2017, la Métropole a approuvé le principe de son retrait du SDEG et autorisé ses services à initier toutes les procédures requises par les textes, le SDEG s'est aussi prononcé favorablement sur le retrait de la Métropole et a communiqué aux collectivités membres la délibération correspondante prise par son comité syndical.

Monsieur le Maire dit s'être rapproché du SDEG afin de savoir si le retrait de la métropole aurait un impact financier sur les autres communes adhérentes a ce syndicat, il lui a été répondu qu'il n'y en aurait pas.

Adopté par 6 voix pour, 0 contre et 3 abstentions

6. Dossier Subvention « Engin de Chantier »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, l'achat d'un engin de chantier dont le coût prévisionnel est de 37 959, 00 HT soit 45 550, 80 € TTC, celui-ci est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) délivré par la Région PACA.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre du FRAT auprès de la Région PACA ou toute autre subvention pouvant être accordée.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Programme d'électrification rurale, Route du Planet : Dossier Julien MIQUELIS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, suite à la demande de réhabilitation et d'extension d'une habitation, formulée par Monsieur Julien MIQUELIS, au quartier du Planet, il apparaît nécessaire de faire une extension de réseau électrique de 97 m.

Pour cela la commune a fait appel au SDEG afin qu'il chiffre le détail des travaux. Sachant que Monsieur Julien MIQUELIS s'engage par écrit (et de nouveau devant l'assemblée) à payer le montant de la part communale quelque soit le devis retenu. (Préférence pour le 1^{er})

Deux devis nous sont présentés :

Devis n° 1 : complet, c'est à dire que le SDEG s'occupe de tout, y compris la tranchée montant : 34 600 € HT subventionnable à 80 % soit 5 766 € de part communale.

Devis n° 2 : sans tranchée montant 5 500 € HT soit 916 € de part communale.

Le conseil municipal est favorable à l'extension du réseau et suit la demande du demandeur en se positionnant sur le choix de devis n°1.

Cependant, il manque certains éléments concernant ce dossier notamment du point de vu comptable.



Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

PETRA IGNARIA

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18 Fax : 04.93.08.51.29
Courriel : mairiedepierrefeu@wanadoo.fr

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2017**

C'est pourquoi, la délibération confiant les travaux d'extension du réseau route du Planet, au SDEG est reportée au prochain Conseil Municipal. Il est toutefois noté, que le Conseil Municipal se prononce favorablement quant au projet d'extension du réseau d'électricité, route du Planet.

8. Questions Diverses

Monsieur le Maire donne la parole à Mlle Christelle PIAZZA qui a assisté à une réunion à la Préfecture concernant le recensement 2018.

Le recensement de la population se fera entre janvier et février 2018, Mlle PIAZZA insiste sur l'importance de celui-ci. En effet, du recensement découle entre autre, la DGF des communes (Dotation Globale de Fonctionnement). Elle insiste sur le fait de n'oublier personne et de recenser les personnes vivant plus de 6 mois de l'année sur la commune mais qui l'hiver venu, partent.

Grande nouveauté, pour ce recensement, il se fera en priorité sur INTERNET. Toutefois, pas d'inquiétude, (notamment pour nos anciens), le support papier sera toujours utilisé.

La communication concernant cet événement se fera en temps voulu sur tous les supports dont dispose la commune (site internet, Facebook, Panneaux d'affichage...)

Petit point sur les travaux du toit de l'église, encore une mauvaise surprise... Apparemment, les (PFC) seraient posés à l'envers. Il s'agit de trouver une solution qui n'engage pas la responsabilité de la commune et garanti la décennale de l'entreprise. Affaire en cours et à suivre...

Projet de ramassage des déchets, à voir avec l'école pour planifier des journées Enfants /Adultes.

Projet de trail sur la commune courant octobre 2018... Mise en rapport avec le comité des fêtes, des arts et des sports, structure qui peut être la colonne vertébrale de cette organisation, notamment en ce qui concerne le montage des dossiers en préfecture et/ou l'obtention de subvention. Nous cherchons un nom pour ce trail, quelques idées déjà sur notre page Facebook.

Le Mounta Calla Trail de Peirrafuec nous semble bien... Nous attendons vos propositions.

Monsieur Bruno MIQUELIS interpelle le Conseil Municipal sur la nécessité de « faire quelque chose » pour le développement de commerce et/ou autres sur notre commune, cela serait une façon de pouvoir accueillir des touristes et d'apporter une autre qualité de vie aux Pierrefeutins.

Le Conseil est bien d'accord avec ce point de vue, malheureusement, actuellement nous ne pouvons pas satisfaire cette requête.

S'en suit un débat sur les arrêtés pris cet été, notamment ceux interdisant l'accès à la rivière, ainsi que des responsabilités des personnes qui passent outre ces arrêtés...

Enfin Monsieur le Maire donne lecture des différents courriers reçus des associations de la commune qui remercient le Conseil Municipal pour les subventions reçues.

La séance est levée à 20 h 00.

Le Maire

Les Conseillers Municipaux